



communiqué du 22 juin 2020

Séjour de la santé : le SNPI dénonce la fakenews sur une hausse des salaires de juillet pour les soignants

Une communication trompeuse après la mobilisation du 16 juin

De nombreux articles de presse ont relayé une dépêche AFP précisant qu'un projet d'accord discuté vendredi entre Nicole Notat et les syndicats prévoit une revalorisation à compter du 1er juillet. Après la forte mobilisation du 16 juin, avec **250 rassemblements dans tout le pays réunissant 200.000 personnes autour des hôpitaux et des soignants**, le gouvernement s'est lancé dans une opération de communication.

<https://www.syndicat-infirmier.com/Mobilisation-unitaire-16-juin-hopital-EHPAD.html>

« Premièrement, toute mesure de cette ampleur nécessite le **vote d'une loi**. Le gouvernement a annoncé que ce sera à l'occasion du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui sera débattu à l'automne, et voté au plus tard en décembre. Il faudra ensuite la **parution des textes réglementaires** (décret et arrêté), **les agents n'auront donc rien sur leur bulletin de paie avant fin décembre** », résume Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC. Par exemple, pour la simple prime COVID19 annoncée en avril, les décrets sont parus les 14 mai, 8 et 12 juin, pour une arrivée sur les salaires fin juin. « **Cette fakenews est délétère car elle donne de faux espoirs aux soignants**, souvent confrontés à une perte de revenus familiaux du fait de leur conjoints victimes de la crise économique. »

« Deuxièmement, **les négociations n'ont pas encore commencé**. Le ministre n'était pas là lors de la réunion de vendredi matin. **Le document écrit n'est pas un projet d'accord, mais un simple écrit, qui ne comporte aucun montant** : ni le nombre de milliards consacrés au projet, ni le montant final de la revalorisation (ex 300 euros/mois), ni les étapes (ex palier de 100 euros par an pendant 3 ans), ni les métiers concernés (les infirmières et aides-soignants ? tous les professionnels de santé ? l'ensemble des hospitaliers ?). » A l'issue des négociations avec le ministre, les syndicats consulteront les salariés, aucun projet ne sera acté avant mi-juillet. Ensuite les parlementaires pourront amender le projet de loi qui leur sera présenté.

La demande de revalorisation salariale est simple : les professionnels infirmiers sont sous-payés en France selon toutes les enquêtes internationales et nationales (OCDE, INSEE, DRESS). « **Pour atteindre le salaire infirmier moyen européen, nous réclamons une hausse salariale de 300 euros par mois pour tous les infirmiers salariés (public ou privé)**, quel que soit leur grade ou leur ancienneté, sous forme de points d'indices (pas de primes) », annonce Thierry Amouroux.

En ce moment les hôpitaux ferment des lits

En 20 ans, 95 services d'urgences et 100.000 lits ont été fermés, selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees). « **Nous demandons simplement que les capacités d'accueil à l'hôpital soient dignes d'une sixième puissance mondiale** », résume Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC, qui réclame « **la réouverture de 20.000 lits. Avec 5 fois plus de lits de réanimations (5000 vs 25000), l'Allemagne a eu 4 fois moins de morts par le COVID19.** »

Pendant la vague épidémique, les hôpitaux ont dû fermer des lits, en réduisant drastiquement l'activité programmée en chirurgie, ainsi que le suivi des patients chroniques :

- › d'une part les chambres doubles ont été transformées en chambre simple,
- › d'autre part en fermant 3 salles classiques pour ouvrir une salle COVID19, car il faut une infirmière pour 4 à 6 patients COVID19, alors qu'il n'y a souvent que 2 ou 3 infirmières pour 30 patients dans les salles classiques

Or depuis la mi-mai, on constate sur le terrain, des directions d'hôpitaux qui ne rouvrent pas les lits fermés : combien de patients chroniques seront ainsi sacrifiés ?

Le symbole : vous vous souvenez du manque de lits lors de la vague covid19 en Grand Est ? **Pas l'ARS, qui va fermer 14 lits de réanimation dans deux hôpitaux strasbourgeois**, 7 lits sur le site de HautePierre et 7 autres sur le nouvel hôpital civil de Strasbourg <https://www.whatsupdoc-lemaq.fr/article/alsace-des-fermetures-de-lits-strasbourg>

Quelques autres exemples :

- › **CHU de Tours** (37) : 350 suppressions de lits et 400 suppressions de postes <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/au-chru-de-tours-les-restructurations-se-pour-suivent-denoncent-les-syndicats-1590502786>
- › **hôpital psychiatrique du Vinatier près de Lyon** (69) : fermetures de 120 lits et de services https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/bron_69029/pres-de-lyon-le-personnel-de-l-hopital-le-vinatier-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-9-juin_33881351.html
- › La colère des personnels du **CHU de Saint-Étienne** (42) contre des restructurations <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/la-colere-des-personnels-du-chu-de-saint-etienne-apres-des-restructurations-decidees-en-pleine-crise-1589470679>
- › **l'hôpital de Besançon** (25) supprime 15 lits <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/en-plein-secur-de-la-sante-le-chu-de-besancon-va-supprimer-15-lits-1590749649>

Le SNPI réclame 10 % de personnel en plus dans les hôpitaux, c'est-à-dire la création de 20.000 postes. Ce qui va permettre d'établir des ratios de patients par infirmière selon les services (sur l'exemple de la réa, dialyse...). **Et le doublement des effectifs dans les EHPAD, pour atteindre le ratio agents/résidents de l'Allemagne et des pays nordiques.**